



## **PERTE D'AUTONOMIE ET POUVOIR D'ACHAT : LES RETRAITES ONT DECIDE D'AGIR.**

Les organisations syndicales nationales de retraités, Cfdt, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FGR-FP, UNSA, réunies le 30 juin 2011 ont débattu des conséquences de la situation économique et sociale sur les conditions de vie des retraités.

Elles rappellent leurs revendications :

### **Sur la prise en charge de l'aide à l'autonomie**

- Une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge
- La prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la Sécurité sociale

### **Sur le pouvoir d'achat**

- Une augmentation significative des retraites, en particulier pour les basses retraites
- Un minimum de pension au niveau du SMIC
- Une nouvelle modalité d'indexation

**Face à cette situation, dans les ALPES MARITIMES, les organisations syndicales de retraités Cfdt, CGT, FGR FP, UNSA et FSU appellent les retraités à se rassembler :**

**JEUDI 6 OCTOBRE 2011  
10h00 Place Garibaldi, Nice.**

Les organisations syndicales de retraités condamnent la décision gouvernementale de reporter à 2012 la réforme du financement de la perte d'autonomie.

Elles rappellent la nécessité de créer une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge, prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la sécurité sociale.

Des mesures urgentes doivent être prises pour aider certains départements à financer l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), aider certains services d'aide à domicile, et diminuer le reste à charge des familles.

Le plan « antidéficit » annoncé par le Premier ministre le 24 août aura des conséquences sur le pouvoir d'achat des retraités qui continue de se dégrader.

Les organisations revendiquent une augmentation significative des retraites, en particulier pour les basses pensions. Elles revendiquent également un minimum de pension au niveau du SMIC et une nouvelle modalité d'indexation.

Les retraités, comme tous les citoyens, attendent du gouvernement des décisions justes et équitables. Des réponses nouvelles priorisant l'emploi, la cohésion sociale, la réduction des inégalités, la maîtrise des déficits publics sont urgentes.